RCS : MONTAUBAN
Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00214
Numéro SIREN : 838 930 915
Nom ou dénomination : ABC SERVICES RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2021 sous le numéro de dépôt 5928

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

B5928

DGFiP N° 2033-A 2021

TRIBUNAL de COMMERCE de MONTAUBAN
12 NOV 2021
(T. et G.)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC SERVICES RENOVATION — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 1000 CHEMIN DE BORDEBASSE 82000 MONTAUBAN

Numéro SIRET * : 8 3 8 9 3 0 9 1 5 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 2 1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122020 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122019 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
	Total I (5)	044		048		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 215	052	3 215	3 850
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	18 610	070	18 610	18 810
	Créances (2) — Autres * (3)	072	2 610	074	2 610	1 747
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	3 374	086	3 374	6
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	27 810	098	27 810	24 413
	Total général (I+II)	110	27 810	112	27 810	24 413

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	3 000	1 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	72	
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	6 932	72
Provisions réglementées	140		
Total I	142	10 004	1 072
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156		196
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 16 096)	172	17 806	23 145
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	17 806	23 341
Total général (I + II + III)	180	27 810	24 413

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Dossier N° ABCSR en Euros.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2021

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC SERVICES RENOVATION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2020 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2019 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	39 830 / 43 978
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	10 500
	Autres produits		230	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	50 330 / 43 979
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	8 663 / 33 827
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	635 / (3 850)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	33 739 / 13 545
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *	243 : 361	244	361 / 356
	Rémunérations du personnel *		250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	
	Dotations aux amortissements *		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	0 / 1
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	43 398 / 43 879
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	6 932 / 100
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	28
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	6 932 / 72
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 932 / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350 : 10 500
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	354 : 3 568
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372 : 3 568

Cegid Quadra

Dossier N° ABCSR en Euros.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS ABC SERVICES RENOVATION 31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
AIDE COVID 19		10 500
Total des déductions diverses	**350**	10 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

3 **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

DGFiP N° 2033-C 2021

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC SERVICES RENOVATION

Néant [X] *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC SERVICES RENOVATION

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860	3 568	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	3 568	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	1 438
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 552
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABC SERVICES RENOVATION			Néant ☐*	
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	39 830
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	39 830
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	10 500
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	10 500
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	41 754
Variation négative des stocks		145	635
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	648
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	43 037
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	7 293
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024		160		
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

Dossier N° ABCSR en Euros.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 83893091500015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABC SERVICES RENOVATION

ADRESSE (voie) 1000 CHEMIN DE BORDEBASSE

CODE POSTAL 82000 VILLE MONTAUBAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	600
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique 5499 Dénomination ABC SERVICES PRO

N° SIREN (si société établie en France) 828815290 % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 600

Adresse : N° 1000 Voie CHEMIN DE BORDEBASSE

Code postal 82000 Commune MONTAUBAN Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique MARDI Prénom(s) FADOUA

Nom marital % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 2 400

Naissance : Date 200392 N° Département Commune FES Pays MA

Adresse : N° 1000 Voie CHEMIN DE BORDEBASSE

Code postal 82000 Commune MONTAUBAN Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 83893091500015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABC SERVICES RENOVATION

ADRESSE (voie) 1000 CHEMIN DE BORDEBASSE

CODE POSTAL 82000 VILLE MONTAUBAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

SAS ABC SERVICES RENOVATION
82000 MONTAUBAN

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 21	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		3 215	3 850	635-	16.49-
32200000	STOCK CONSOMMABLES	3 215	3 850	635-	16.49-
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		18 610	18 810	200-	1.06-
41100000	CLIENT COLLECTIF	18 610	4 400	14 210	322.95
41810000	CLIENT FACTURE A ETABLIR		14 410	14 410-	100.00-
AUTRES CREANCES		2 610	1 747	863	49.40
44583000	REMBT TVA	1 110	1 747	637-	36.46-
44870000	ETAT PRODUIT A RECEVOIR	1 500		1 500	
DISPONIBILITES		3 374	6	3 369	NS
51200000	CREDIT AGRICOLE	3 374	6	3 369	NS
TOTAL II		27 810	24 413	3 397	13.91
TOTAL GENERAL		27 810	24 413	3 397	13.91

SAS ABC SERVICES RENOVATION
82000 MONTAUBAN

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 21	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	3 000	1 000	2 000	200.00
10130000 CAPITAL	3 000	1 000	2 000	200.00
RESERVE LEGALE	72		72	
10610000 RESERVE LEGALE	72		72	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	6 932	72	6 860	NS
TOTAL I	10 004	1 072	8 932	833.11
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		196	196-	100.00-
51210000 BNP PARIPAS		196	196-	100.00-
AUTRES DETTES	17 806	23 145	5 339-	23.07-
44400000 IS		28	28-	100.00-
44571600 TVA COLLECTEE 10%	1 646	400	1 246	311.59
44572300 REGUL TVA COLL 10%	64	146	82-	56.30-
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR		1 310	1 310-	100.00-
45500000 CC ABC SERVICES PRO	10 250	10 250		
45510000 CC AROKIASSMY SEB FADOUA	5 846	11 011	5 165-	46.91-
TOTAL III	17 806	23 341	5 535-	23.71-
TOTAL GENERAL	27 810	24 413	3 397	13.91

SAS ABC SERVICES RENOVATION
82000 MONTAUBAN

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 21	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	39 830	43 978	4 148-	9.43-
70420000 TRAVAUX 20%		542	542-	100.00-
70430000 TRAVAUX 10%		43 436	43 436-	100.00-
70440000 TRAVAUX AUTOLIQUIDATION TVA	39 830		39 830	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 500		10 500	
74100000 SUBVENTION ET AIDES	10 500		10 500	
AUTRES PRODUITS		1	1-	100.00-
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION		1	1-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	50 330	43 979	6 351	14.44
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	8 663	33 827	25 164-	74.39-
60100000 ACHAT MAT PREMIERES	8 663	33 827	25 164-	74.39-
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	635	3 850-	4 485	116.49
60310000 VARIATION STOCK FOURNITURES	635	3 850-	4 485	116.49
AUTRES CHARGES EXTERNES	33 739	13 545	20 194	149.09
60400000 SOUS TRAITANCE	560	2 543	1 983-	77.98-
60410000 SOUS TRAITANCE AUTOLIQUDATION	27 965	548	27 418	NS
60614000 CARBURANTS	3 156	4 494	1 338-	29.77-
60615000 PETIT OUTILLAGE	291	1 010	719-	71.16-
60617000 VETEMENTS DE TRAVAIL	147	355	208-	58.54-
60630000 PETIT ENTRETIEN ET EQUIPEMENT	431	1 066	635-	59.59-
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	9	370	361-	97.67-
60681000 ACH. AUTRES MAT ET FOURN.	533	358	175	48.91
61351200 LOCATION MATERIEL ET OUTILLAGE		229	229-	100.00-
61504000 ENTRET.REPAR. MAT TRANSPORT		11	11-	100.00-
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	89	345	256-	74.20-
62300000 Publicité, publications, relat		180	180-	100.00-
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE		88	88-	100.00-
62400000 Transports de biens et transpo		12	12-	100.00-
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	34	64	30-	46.93-
62560000 FRAIS DE MISSION	326	1 265	939-	74.25-
62601000 FRAIS POSTAUX	9	20	11-	55.50-
62610000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	17	85	68-	80.24-
62700000 SERVICES BANCAIRES	173	503	330-	65.55-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	361	356	5	1.40
63511000 COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	361	356	5	1.40
AUTRES CHARGES	0	1	0-	24.19-
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	0	1	0-	24.19-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	43 398	43 879	480-	1.09-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	6 932	100	6 832	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES		28	28-	100.00-
69500000 IS		28	28-	100.00-

SAS ABC SERVICES RENOVATION
82000 MONTAUBAN

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 21	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	6 932	72	6 860	NS

Date	Tableau de cohérence des liasses fiscales	Référence	Page
10/04/2021	Client ABCSR SAS ABC SERVICES RENOVATION 1000 CHEMIN DE BORDEBASSE 82000 MONTAUBAN		1
Collaborateur		Exercice 01/01/2020 31/12/2020	

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
Aucune anomalie détectée					

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

N° 2065-SD
2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS ABC SERVICES RENOVATION	1000 CHEMIN DE BORDEBASSE 82000 MONTAUBAN
SIRET 8 3 8 9 3 0 9 1 5 0 0 0 1 5	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Bâtiment	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	3 568
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
GEST@FI 170 RUE DE PERIOLE 31500 TOULOUSE *Tél:* 05 34 25 15 40	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 10/04/2021 Lieu MONTAUBAN
	Qualité et nom du signataire: ARCHIASSAMY SEBASTIEN PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)	

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2021

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement à été effectué. 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
MME MARDI FADOUA DG ASSOCIEE 1000 CHEMIN DE BO 82000 MONTAUBAN	2 400						
ABC SERVICES PRO PRESIDENT ASSOCIEE 1000 CHEMI 82000 MONTAUBAN	600						
MME MARDI FADOUA 1000 CHEMIN DE BORDEBASSE 82000 MONTAUBAN							

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Quadra

ABC SERVICES RENOVATION SAS
SAS AU CAPITAL DE 3000 EUR
Capital minimum 1000 eur
Siège social : 1000 CHEMIN DE BORDEBASSE

82000 MONTAUBAN

SIRET : 838 930 915 000 15
RCS MONTAUBAN

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30/06/2021
SUR LES COMPTES ARRETES AU 31/12/2020

L'an Deux mille Vingt-et-un
Et le Trente juin, à 17 heures
Sont présents :
Mardi Fadoua détenant 2400 actions et droits de votes sur les 3000 actions et droits de vote qui composent le capital de la société
ABC SERVICES PRO SAS représentée par Arokiassamy Dit Roch Sébastien détenant 600 actions et 600 droits de vote sur les 3000 actions et droits de vote qui composent le capital de la société.

L'ensemble des associés étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :
Approbation des comptes annuels et quitus de gestion
Affectation du résultat

Approbation des compte annuels et quitus de gestion :
Mr AROKIASSAMY DIT ROCH présente les comptes annuels qui font apparaître un bénéfice de 6931.90eur.
L'approbation des comptes est soumise au vote.
Les comptes sont approuvés à l'unanimité.
L'assemblée donne à l'unanimité quitus à ABC SERVICES PRO SAS représentée par Mr AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien pour sa gestion.

Affectation du résultat :
Mr AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien propose l'affectation suivante :
Réserve légale 227.88 eur
Autres réserves 6704.02 eur

L'affectation du résultat est soumise au vote.
L'assemblée approuve à l'unanimité l'affectation du résultat proposée.

Le résultat est donc affecté de la manière suivante :

Réserve légale 227.88 eur
Autres réserves 6704.02 eur

L'ordre du jour ayant été épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 17h45.

Certifié conforme

Le Président
ABC SERVICES PRO
Représentée par AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien

